

L'art des artificiers était d'origine italienne. Un traité spécial en rappelle les règles (1).

Il fallait étudier le sujet : les devises, inscriptions, emblèmes, chiffres, hiéroglyphes qui devaient servir d'ornements au sujet et l'expliquer ; enfin la nature des feux à approprier au sujet, fusées, trompes, lances à feu, saucissons, serpenteaux, girandoles, pots à feu, suivant qu'on voulait imiter le fracas des batailles ou la beauté des constellations, etc.

C'était assez compliqué. Mais quel enthousiasme accueillait un feu d'artifice bien réussi (2) !

Il semble que de nos jours l'artificier cherche encore à mettre un certain à-propos dans le sujet que représente la carcasse du feu d'artifice ; mais je crois qu'il se soucie fort peu de la science des inscriptions, devises, etc. Il s'ingénie plutôt à profiter des progrès de la pyrotechnie pour varier les effets et les couleurs des fusées, des bombes et des serpenteaux ; pour exciter l'admiration par des cataractes de lave incandescente, par les pluies d'étoiles multicolores, enfin par les explosions formidables de l'apothéose final, qu'on appelle le « bouquet » dans le langage populaire.

Quoi qu'il en soit, le feu d'artifice est un divertissement qui conserve au XIX^e siècle toute sa vogue. Il n'en est pas de même de la joute.

(1) Il est copié dans la plaquette de l'année 1668, intitulée : *Les réjouissances de la paix*, etc.

(2) Voir *l'Entrée de Henri II*, publiée par Rouville, 1548 ; *l'Entrée de Henri IV*, publiée par Thibaud Ancelin, 1595, *l'Entrée de Louis XIII*, publiée par Julliéron, 1623 ; *l'Entrée des ducs de Bourgogne et de Berry*, publiée par Pascal, 1701, etc.

Il y a même eu une description spéciale publiée par Pascal pour le feu d'artifice de l'année 1701 : *Dessin du feu d'artifice dressé sur la rivière de Saône pour l'heureuse arrivée de Mgr le duc de Bourgogne et de Mgr le duc de Berry*.